

subventions accordées par le Conseil de la recherche médicale, les allocations d'appoint ont été l'élément le plus important du programme du Conseil depuis son établissement et qu'en 1965-1966, elles s'élèveront à 7 millions et constitueront environ les trois quarts de toutes les dépenses. On en vient ensuite à la signification de ce fait. Je cite le troisième paragraphe de la même page:

En général, les fonds disponibles suffisent à satisfaire entièrement à seulement le tiers de toutes les demandes ou à répondre à moitié aux deux tiers de toutes les demandes; parmi les demandes qui sont refusées, il en est des projets dignes d'être subventionnés.

Autrement dit, il n'y a pas assez de fonds. Selon moi, si l'on n'augmente dès maintenant les crédits que du tiers, il n'y aura pas encore assez d'argent pour couvrir même les subventions d'aide. Si le gouvernement avait préparé le rapport, il lui en aurait coûté davantage, j'en suis sûr, uniquement pour la publication du rapport. Mais ce dernier lui a été présenté comme un fait accompli et, en guise de reconnaissance, il pourrait peut-être accroître un peu les crédits de cette année. Il est un groupe qui est aux prises avec cette difficulté. Le régime actuel ne prévoit pas de nouvelles subventions, sauf dans des circonstances fort exceptionnelles. La page 44 du rapport renferme un commentaire qui, à mon avis, est très important:

A l'égard de ces subventions, la pénurie de fonds est encore plus sensible: en général, un cinquième seulement du nombre des demandes et un dixième de la valeur peuvent recevoir une approbation sans réserve. Environ la moitié des demandes ont reçu une approbation partielle, mais celle-ci n'a pas dépassé trois cinquièmes du montant demandé.

Le rapport poursuit au paragraphe suivant sur cette même page:

L'insuffisance des nouvelles subventions est particulièrement grave, puisque c'est dans cette catégorie d'assistance que les nouveaux chercheurs devant établir leur réputation chercheront généralement des fonds pour commencer leur carrière. La faible quantité de fonds disponibles ne peut que décourager sérieusement leurs efforts et détourner éventuellement les autres chercheurs.

A mon avis, c'est une déclaration très grave pour un rapport aussi complet que le rapport Gundy. La situation deviendra très grave si nous ne nous dépêchons pas de faire quelque chose pour diminuer le fossé qui sépare les fonds disponibles et les ressources dont peut aujourd'hui bénéficier la recherche médicale au Canada. Il est certain que les événements des derniers mois, et même des derniers jours, semblent indiquer la nécessité d'inciter des jeunes gens à se lancer dans la recherche médicale. Cela est d'une importance vitale.

Je sais que, en ce qui concerne la classe des finissants de la faculté de médecine de l'Université de Saskatchewan, le nombre des diplômés qui resteront au Canada est si mi-

nime que la situation est devenue vraiment extrêmement grave. Il faut des offres très attrayantes pour encourager les internes à rester dans les hôpitaux de la province. Nous n'avons pu égaler les offres qui viennent d'outre-frontière. Nous n'avons même pas pu nous en approcher. En toute déférence pour ceux qui nous arrivent comme immigrants—et nous avons besoin d'autant de personnes spécialisées que possible—c'est un étrange paradoxe que dans un des plus grands hôpitaux métropolitains d'une ville dotée d'une faculté de médecine, aucun des internes n'est diplômé de la faculté de médecine de la Saskatchewan. Les internes en question viennent des Philippines, de l'Inde, de la Chine et d'autres pays. Je me demande si nous avons le droit moral de continuer à attirer des médecins de pays qui sont loin d'en avoir assez. Avons-nous le droit moral de permettre à nos jeunes hommes et à nos jeunes femmes de s'en aller outre-frontière—phénomène que certains appellent l'exode des cerveaux. Notre pays perd sa force vitale même lorsque ces personnes partent, attirés par de meilleurs traitements et des installations plus considérables. Nous ne pouvons les retenir parce que nous n'avons pas assez de fonds. Nous avons assez d'argent pour construire un édifice de 300 millions de dollars pour la défense, bien que les forces semblent se désintéresser. Nous n'en avons pas assez pour garder nos jeunes gens ici où ils devraient s'occuper d'instruire les autres et se préoccuper non seulement de nos familles mais de celles des générations à venir. A mon avis, il est d'importance vitale que nous trouvions plus d'argent, et sans retard.

• (8.50 p.m.)

Au mois de septembre le jour même où le ministre des Finances prononçait son discours à la Chambre, le président du Conseil économique du Canada prenait la parole à Montréal. Ce sont précisément les dépenses pour l'éducation ou la recherche que nous ne devons pas réduire, a-t-il dit. Pendant ce temps, le ministre rognait tranquillement les crédits en ces domaines. Au contraire, nous devons les hausser. A l'université, recherche et enseignement vont de pair: on ne peut les séparer. A mon avis, il importe au plus haut point d'agir immédiatement.

En terminant, j'aimerais citer un autre des sommaires dont le rapport Gundy foisonne. A la page 45, nous trouvons celui-ci:

Les subventions accordées par le Conseil de la recherche médicale indiquent bien le problème qui se pose dans la recherche médicale au Canada. Dans les limites des fonds dont il dispose, le Conseil a apparemment tenté de subvenir aux besoins de ceux, sans cesse plus nombreux, qui s'engagent dans la recherche médicale, à tous les niveaux de formation et d'expérience, et de fournir